

Religions et Biodiversité à BONOU : l'ODDB ONG sensibilise sur le nouveau cadre mondial de la diversité biologique

Les leaders religieux et dignitaires traditionnels, l'administration communale et les comités locaux de gestion des quatre aires protégées communautaires de la commune de Bonou se donnent la main aux côtés de l'ODDB ONG et de l'administration forestière pour influencer positivement les programmes de conservation de la biodiversité en cours dans la commune.



Ils sont nombreux à être mobilisés par l'ODDB ONG, les dignitaires des religions endogènes (Vodoun), les responsables des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et les agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé.

Dans le cadre du démarrage effectif des activités du projet intitulé : Mobilisation des dignitaires des religions endogènes (Vodoun), des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et des agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé (RB-BV0) au Sud-Bénin, l'ODDB ONG a tenu une première séance de rencontre avec les leaders religieux et dignitaires traditionnels de la commune de Bonou.

Les participants à cette rencontre sont des représentants des églises catholiques, évangéliques, célestes, de l'islam sans oublier les dignitaires des forêts sacrées Gnanhouizoun, Gbèvozoun, Soligbozoun, Lokoguédji, du jardin botanique de Bonou ainsi que les chefs de villages concernés.

Il est à noter également la participation d'une forte délégation d'agents assermentés de l'État dont le Chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, le Point Focal de la convention sur la diversité biologique et le responsable de la session communale eaux, forêts et chasse de Bonou.



Après avoir planté le décor avec ses mots introductifs, Mariano Houngbédji, Directeur technique de l'ODDB ONG a

rappelé le contexte du projet qui vise, à l'en croire au renforcement de la gestion et la protection durable de la biodiversité des aires centrales de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé MAB-UNESCO par les valeurs socio-culturelles qui y sont associées.

À sa suite, Idrissou Yazizou, le Secrétaire Exécutif de la mairie de Bonou en procédant à l'ouverture des travaux a souhaité la bienvenue aux participants avant de les inviter à s'engager pour la mise en œuvre effective des résolutions qui seront issues des travaux.

Cet atelier était une opportunité à eux offerte par l'ODDB ONG, de s'imprégner du nouveau cadre mondial sur biodiversité, issu de la COP 15 tenue au Canada qui met d'avantage l'accent sur l'importance des connaissances endogènes et des gardiens de la tradition pour enrayer la perte de la biodiversité.

La seule communication au menu de la rencontre a été animée par le Capitaine Augustin Malito Orou, Point Focal Biodiversité et le Lieutenant Colonel Kintonou, chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau. Au cœur de la communication, les grandes conclusions issues de la COP 15 de Canada sur le nouveau cadre mondial. L'attention des participants a été surtout mise sur le nouvel engagement à impliquer désormais les leaders religieux et traditionnels dans la conversation de la nature (objectif 19 de la COP), car, soutiennent-ils, étant donné que c'est « Dieu » qui a créé la nature, pour sa conservation il faut collaborer avec ceux qui travaillent pour « Dieu ».

Les échanges autour de la communication ont conduit les participants à l'étape des travaux de groupes entre leaders religieux abrahamiques d'une part et d'autre part les dignitaires des religions traditionnels avec pour consigne de proposer des actions qu'ils pensent nécessaires de mener en leur sein et à l'endroit de leurs fidèles pour la conservation de la nature. Il est à retenir plusieurs propositions à la

suite des résultats présentés à la plénière. Il s'agit des propositions allant dans le sens des IEC, la sensibilisation des fidèles durant les prêches, le reboisement, la mise en place des appuis en AGR pour la reconversion des auteurs de pressions anthropiques sur les forêts, la réhabilitation des divinités, la promotion du tourisme local responsable, l'appui à l'organisation de la journée communale de l'environnement, la promotion de la médecine traditionnelle, la sécurisation des forêts et autres aires protégées par des actes juridiques.

L'objectif 3 à l'horizon 2030 recommande que « 30 % de l'espace de chaque territoire doivent être une zone protégée ». Cela passe par plusieurs éléments tels que l'existence des jardins botaniques et des forêts sacrées dont Bonou a la chance et fait déjà l'effort d'avoir sur son territoire contrairement à d'autres communes. Des efforts facilités par l'ODDB ONG qui a su une nouvelle fois porter le choix sur la commune de Bonou. Avec la pertinence du nouveau projet, les différents participants ont trouvé que le mérite revient à l'ODDB ONG pour sa démarche anticipative par rapport aux objectifs du nouveau cadre mondial sur la biodiversité.

La rencontre a pris fin sur les mots d'engagement de la mairie à travers le Secrétaire Exécutif pour l'accompagnement de l'ONG et autres acteurs pour la mise en application des résolutions issues des travaux et l'atteinte des objectifs du projet.

Didier AHOUCANDJINOU